

EDITO

Notre deuxième flash infos destiné aux maîtres d'ouvrage, vous propose de faire un rappel plus particulièrement sur la vidéoprotection et les différentes technologies de transport des données.

En effet, la convergence de plusieurs technologies (analogique/numérique), nous sommes dans une aire où toutes les données à transporter utiliseront le même câble. Chaque câble de transport a ses limites, ses inconvénients et ses avantages.

L'utilisation d'un expert ou maître d'œuvre spécialisé devient nécessaire pour vous apporter le conseil et vous accompagner en fonction de votre projet, sur le choix de la technologie en tenant compte de vos budgets.

Nos **sociétés spécialisées dans ces domaines** vous accompagnent sur des missions "d'assistance maîtrise d'ouvrage", l'objectif étant de vous apporter une "veille technologique" assurant ainsi des réalisations pérennes sur ces métiers en constante évolution.

Télédistribution

Pour la première fois en France, un réseau de télédistribution a été installé, avec pour particularités:

- La distribution est faite avec une seule fibre permettant de distribuer 4 satellites (avec les 4 bandes de fréquences par satellite soit 16 bandes de fréquences ainsi que la bande terrestre TNT).

- Le câble optique arrivant à chaque bâtiment contient 6 fibres permettant ainsi d'avoir un réseau évolutif et pérenne afin de pouvoir rajouter la vidéoprotection, les relevés des consommations, le triple play, l'internet haut débit, etc ...

Ces installations sont en cours de réception dont RSat consult est Maître d'œuvre, pour le bailleur public OPH de Firminy (42).



Détection incendie

Tout foyer français devra avoir installé au **minimum un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015.**

Les exigences concernant les caractéristiques du détecteur de fumée obligatoire sont régies par la norme EN 14604 qui impose les conditions suivantes:

- Emettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB(A) à 3 mètres.
- Une durée de vie des piles de 1 an minimum.
- Etre équipé d'un bouton de test permettant de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.
- Présenter un indicateur de piles faibles
- fournir un certain nombre d'indications tel que le nom et adresse du fabricant, norme de référence, date de fabrication ou numéro de lot, type de batterie recommandée ainsi que divers instructions pour l'utilisateur.

Le bailleur sera responsable de l'installation initiale des détecteurs de fumée et de leur bon état lors de chaque mise en location. Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi n°2010-238 du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation, l'obligation d'installation faite au propriétaire est satisfaite par la fourniture d'un détecteur à son locataire ou par le remboursement au locataire de l'achat du détecteur.

VOS CONTACTS

RSAT CONSULT

Tél.: 09.61.68.02.59 - www.rsatconsult.com

ILE DE FRANCE – NORMANDIE:

Pascal BOURGADE

RHONE -ALPES:

Eric GESBERT

CF CONSULT

Tél.: 02.98.96.90.76 –

www.cfconsult.fr

Alain VIDAILLAC

VIDEOPROTECTION

Les différents systèmes de transmission en Vidéosurveillance

CÂBLE COAXIAL KX6 et KX8:

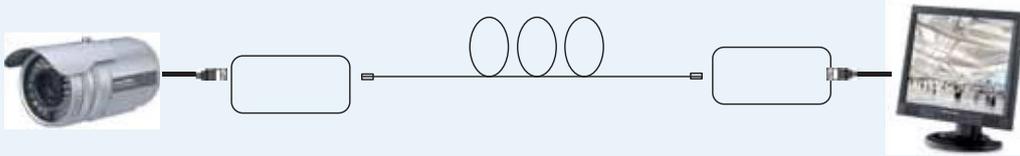
Le **KX6** utilisé pour la vidéosurveillance permet la transmission des signaux vidéo des caméras jusqu'à l'enregistreur DVR. Il existe également des versions mixtes, comportant un coaxial pour l'acheminement du signal vidéo en 75 ohms et une paire de fils électriques pour l'alimentation de la caméra. Pour les distances supérieures à 100 m, il est conseillé d'utiliser un câble KX8, similaire au KX6 qui permet l'acheminement du signal jusqu'à 250 m.



FIBRE PLASTIQUE :

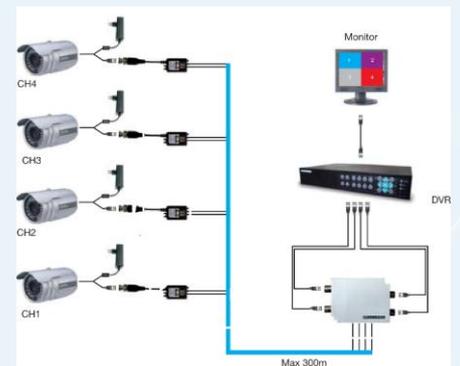
Le système de transmission sur fibre plastique est une solution innovante capable de résoudre les problèmes relatifs aux câbles vidéo coaxiaux traditionnels. Le diamètre faible de 2,2 mm en moyenne et le rayon de courbure permettent une pose facile dans les fourreaux existants.

Les fabricants proposent des kits transmetteur - récepteur capables de couvrir des distances jusqu'à 600 mètres.



CÂBLE INFORMATIQUE CATEGORIE 5/6

Facile à utiliser et fiable, cette technologie (adaptation d'impédance par balun) assure la compatibilité complète entre l'écran de la caméra et le câble paire torsadée (twisté), plus flexible et sûr. Le signal vidéo est envoyé et divisé également sur la paire torsadée twistée. Ceci rend la transmission beaucoup plus sûre contre les interférences par rapport au câble coaxial classique et permet de cette façon d'atteindre des distances importantes (450 mètres en passif).



LES CRITERES DE CHOIX DU DISPOSITIF

- *Dissuasion ou identification* : influe sur le choix des caméras et de la technologie (IP ou analogique) en fonction des champs à traiter (distance + angle de vision).
- *Stockage des enregistrements (sur site ou déporté)* : influe sur le réseau de câblage utilisé.
- *Durée (maxi 30 jours) et fréquence des enregistrements* : 24/24H, sur détections, etc.. : influe sur la capacité du disque dur requis en fonction de la résolution des caméras.

DATE A RETENIR

CONGRES HLM :

Notre stand : B46 – Allée 6-2

A Eurexpo Lyon,
du 23 au 25 septembre 2014

NOS RAYONS D'ACTION

ILE DE FRANCE

BRETAGNE

PAYS DE LOIRE

CENTRE

RHONE ALPES

